Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 662

Artikel: Manif : force tranquille à Berne
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1013322

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MANIF

Force tranquille à Berne

35 000 manifestants dans les rues de Berne: un rassemblement comme n'en avait probablement pas rêvé, même dans ses rêves les plus fous, la puissante organisatrice, l'Union fédérative du personnel des administrations et entreprises publiques, avant d'avoir une première idée du succès de sa démonstration grâce aux inscriptions pour les trains spéciaux. 35 000 manifestants sur la Place fédérale, une foule impressionnante, mais moins par le nombre que par l'ordre de ses bataillons serrés, uniformes bien rangés, auditeurs bien campés sur leurs deux jambes pour les discours inévitables, phénomène de puissance tranquille et canalisée. A la limite, beaucoup de forces pour peu de bruit, toutes proportions gardées, quand on sait combien quelques milliers de personnes peuvent déjà animer ces lieux consacrés périodiquement à la revendication de masse!

* * *

Quelques banderoles tranchent avec l'ordre et une certaine sérénité. «Non aux fossoyeurs de la fonction publique», «Blocage du personnel = naufrage des prestations», «Moins d'heures = du travail pour tous», «Rendez-nous un visage humain». Comme si on s'était imaginés plus vindicatifs au moment de rédiger les slogans. Samedi, sur les visages, c'est l'importance des revendications qui domine; pas de place pour des exagérations ou des invectives. Pas de «Conseil fédéral au poteau», juste une potence où pend une loque de fonctionnaire après ses heures de boulot.

* * *

Le mot d'ordre de la pleine compensation du renchérissement deux fois par an fait l'unanimité. Chapitre heures de travail: un petit flottement. Il y a les grands ballons Vpod pour les quarante heures, seule «fantaisie» revendicatrice (sur cette même place, en a-t-on vu des danses, des masques, des peintures sur peau, des déguisements au fil des cortèges), et la semaine de 42 heures pour les fonctionnaires fédéraux.

* * *

La dernière fois, c'était en 1966: 20 000 personnes s'étaient retrouvées à Zurich, tandis que 20 000 autres manifestaient à Berne, Lausanne, Olten et Bellinzone. Le slogan de l'époque: les 44 heures par semaine. Autres temps, autre climat: il y a seize ans, les manifs avaient défrayé la chronique. Dimanche passé, les fonctionnaires, de retour à la maison, auront été déçus en ouvrant le «Sonntags-Blick»: pas de pages spéciales, pas de photographies de masse, pas de superlatifs pour parler du record des 35 000, juste quelques lignes en pages intérieures. Même déception, probablement, en Suisse romande à la lecture de «La Suisse» qui s'est contenté du compte rendu professionnellement neutre de l'Agence télégraphique suisse, tandis que la «Tribune-Le Matin», elle, faisait de l'événement son gros titre de «une» et une moitié de page à l'intérieur du journal, actualité politique noyée dans le magazine dominical. Lundi, dans la grande presse alémanique, celle qui donne le ton, même réserve; et presque partout ces allusions à la difficile solidarité entre secteur privé et secteur public, alors que tant de places de travail sont menacées et que la sécurité de l'emploi prend l'allure d'un avantage précieux entre tous. Le voyage de Berne aura-t-il, à défaut de galvaniser les journalistes, touché la cible parlementaire? Une fois de plus les radicaux feront la loi, alors que les démocrates-chrétiens se prononçaient «à la grande majorité» des députés contre une réduction du temps de travail du personnel de l'administration. Et si la manif ne suffisait pas? Dans le train du retour, certains se posaient la question.

FRANZ HOHLER

Les ukases de la culture officielle

A Zurich, le libéralisme fout le camp à vitesse grand V. L'écrivain et humoriste Franz Hohler devait être récompensé pour son ouvrage «Die Rückoberung», une des publications les plus intéressantes de cet automne outre-Sarine. Ainsi en avait décidé à l'unanimité le groupe «littérature» de la Commission cantonale pour l'encouragement de la culture. Mais le Conseil d'Etat a, comme on le sait, refusé son aval. La raison, donnée oralement aux membres du groupe: Hohler aurait ridiculisé la centrale nucléaire prévue sur le site de Kaiseraugst au cours d'un sketch diffusé récemment par la TV suisse alémanique.

Dans ces conditions, le groupe «littérature» a donné sa démission. En 1980 déjà, le Conseil d'Etat l'avait désavoué en refusant le prix de littérature au psychanalyste et écrivain Paul Parin pour son autobiographie. Motif: l'écrivain avait fait preuve d'un engagement trop marqué en faveur du mouvement des jeunes et de la libération de Walter Stürm.

On le voit, le gouvernement zurichois a une conception très particulière de la littérature et des créateurs, et aussi du rôle de l'Etat et de la politique culturelle. Ses deux décisions montrent son incapacité à admettre cet espace de liberté nécessaire à toute création; la mesquinerie et l'esprit de vengeance font bon ménage, à Zurich, avec la politique culturelle officielle.

Le lecteur mal intentionné verra là l'influence pernicieuse d'Alfred Gilgen, le très musclé directeur de l'Instruction publique sur les bords de la Limmat. Eh bien non! A chaque fois, le conseiller d'Etat de l'Alliance des indépendants a tenté de convaincre ses collègues de l'inconvenance qu'il y avait à juger d'une œuvre sur la base de l'engagement public (politique) de son auteur. Dans l'affaire Parin, c'est le socialiste Bachmann, directeur de la Justice et de la Police, qui avait montré le